

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**Une nouvelle phase de chantier en Féronstrée a démarré ce lundi 6 février**

Cette phase prévoit le raccordement aux réseaux d'eau et de gaz des habitations et commerces, entre la rue Saint-Georges et la place Saint Barthélemy. En raison d'impératifs techniques et afin de limiter autant que possible la durée de ces interventions lourdes, Tram'Ardent est forcé de travailler simultanément des deux côtés de la voirie. L'option de travailler sur l'ensemble du tronçon en une fois permet de réduire de moitié la durée des interventions lourdes. L'autorisation de police permet ainsi une intervention entre le 6 et le 17 février 2023.

Le Collège rappelle que le contrat de Tram'Ardent prévoit que les habitations et commerces restent accessibles à tout moment, et que ces derniers puissent évidemment être livrés. C'est au constructeur de prendre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires pour garantir ces accès. En l'occurrence, Tram'Ardent a prévu la présence permanente de 4 personnes pour faciliter les déplacements dans la zone.

Informés vendredi du démarrage du chantier, le Bourgmestre et l'Echevine ont veillé à ce que les mesures d'accompagnement de celui-ci soient respectées. Afin de s'assurer que Tram'Ardent puisse réaliser une communication correcte, la date de démarrage du chantier a d'ailleurs été postposée.

Le Collège communal déplore toutefois que ces contacts aient été réalisés trop tardivement. Conscient qu'il s'agissait d'une phase de chantier particulièrement difficile pour les commerçants concernés, les services de la Ville de Liège ont exigé qu'un contact individuel ait lieu avec chaque enseigne. Dès samedi, l'Echevin Elisabeth Fraipont, en charge du Commerce, a pris différents contacts avec les commerçants impactés.

A la demande de commerçants de la rue, des échanges ont eu lieu ce matin. Un point de contact unique a été identifié à leur attention auprès du constructeur, tel que prévu de longue date à la demande de M. le Bourgmestre. L'Echevin Elisabeth Fraipont a pour sa part réinsisté pour que la signalisation de chantier ainsi que les cheminements piétons soient améliorés rapidement.

Enfin, le Collège communal demande au Donneur d'ordre et aux entreprises concernées de déployer tous les efforts nécessaires afin de limiter autant que possible la durée de l'intervention et les nuisances occasionnées.

Laurence COMMINETTE
Responsable de la Communication
Cabinet du Bourgmestre
Willy Demeyer
04/221.81.32